



LES FAITS NOUS DONNENT RAISON

P . E . G (2) suite de P . E . G (1)
P.E.G : Plan Epargne Groupe

CGT 1^{ère} ORGANISATION SYNDICALE A GROUPAMA CENTRE ATLANTIQUE

Pour l'intéressement, la chose est entendue, conformément aux propos de la Direction Générale à Agassac, **il n'y aurait pas de prime d'intéressement 2011 versée en 2012.**

La spéculation est la mauvaise réponse à la vraie question qu'est celle des salaires. Les salarié(e)s de Groupama sont demandeurs d'une augmentation de leur pouvoir d'achat. Logique, celui-ci chute depuis de nombreuses années pour la majorité des salarié(e)s. Il y a donc un réel besoin de hausse **des salaires**, à ne pas confondre avec les ersatz de rémunération que sont les primes, l'intéressement, la participation, l'épargne entreprise... qui ne peuvent pas répondre à cette demande.

Il suffit d'observer la chute de la rémunération variable (réseau commercial, Gfil,...) qui baisse globalement, alors que le nombre de commerciaux augmente, conformément aux données du Bilan Social 2010 (4.074.158€ en 2010 contre 4.116.373€ en 2009 et 4.371.361€ en 2008). Plus nos collègues du réseau déploient de l'énergie, de l'activité, plus les objectifs augmentent, et plus leur rémunération commerciale baisse.

Il en est de même pour les collègues des différents sites qui ont vu leurs charges de travail augmenter, leur conditions de travail se dégrader, notamment après les événements climatiques et surtout après le passage d'APOGEE.

TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS TRAVAILLER PLUS POUR ETRE MOINS CONSIDERE(E) , MOINS RECONNU(E)

Attention, ne nous méprenons pas, ceci n'est pas mis en œuvre systématiquement pour punir ou gêner les salarié(e)s dans leur activité au quotidien, (sauf pour quelques tordus qui y prennent un malin plaisir); ceci est fait pour dégager des gains de productivité, de la marge, « du toujours plus de financier », pour investir toujours plus (à l'étranger...).

Que n'avons nous pas été décrié, nous C.G.T, par la Direction et d'autres, pour avoir rejeté le P.E.G (Plan d'Epargne Groupama). Ainsi nous allions priver les salarié(e)s d'opportunités boursières famineuses.

Rappelons qu'il s'agissait d'un vote démocratique qui doit être respecté en tant que tel.

La CGT a voté le 6 juin 2011 contre le P.E.G pour préserver les salarié(e)s des dangers encourus par ce mode de rémunération déguisée.

Rappelons nous des produits Horizon 8, où nos sociétaires ont cru à une bourse toujours plus généreuse. Ils ont vite déchanté. Mais, il nous a été rétorqué que « les sociétaires avaient assumé, conscients qu'ils étaient des risques que représente la Bourse ».

Et aujourd'hui où en sommes-nous ? Il n'y a pas que les particuliers, les petits boursicotiers qui sont la tête sous l'eau, il y a les entreprises, et pas des moindres. Assument-elles ? Si oui à quel prix - pour les salarié(e)s - ?

Hypothèse :

Imaginons que Groupama ait été coté.

Que vaudrait l'action Groupama, aujourd'hui après les décotes des « agences de punitions », le trou grec, le gouffre italien, la descente aux enfers des actions Société Générale, la chute libre de Véolia... ?

Comment peut-on penser pouvoir échapper à cette folie de spirale spéculative que l'entreprise a cautionnée ?

Regardons autour de nous :

- Crédit Agricole : augmentation du capital en 2008, action à 28€, aujourd'hui à 5€.
- Société Générale : action à 140,54 en avril 2007, aujourd'hui à 19€.
- et bien d'autres encore (AXA ? BNP ...) avec des pertes de valeur supérieures à 50%.

Imaginons la situation des salarié(e)s qui auraient tout misé dans les plans de ces entreprises, et qui, retraite ou autres circonstances de la vie aidant, quitte leur entreprise ?

Adieu veaux, vaches, cochons.... Et tous les projets qui vont avec.

Il n'y a que le rentier (le spéculateur, l'actionnaire) pour croire qu'il peut s'enrichir sur le dos des autres en dormant.

Le travailleur lui doit s'enrichir par son travail, par son savoir faire, par sa valeur ajoutée dans l'activité, donc par son salaire fixe, seule véritable reconnaissance.

Tous les économistes le reconnaissent : en deux décennies, 10 points de valeur ajoutée ont été transférés des salaires vers la spéculation.

Les politiques de libéralisation successives des économies européennes et mondiales conduisent les peuples dans l'impasse. Ce sont eux, et plus particulièrement les salarié(e)s à qui sera présentée la note.

Les salarié(e)s doivent relever la tête et exiger des revalorisations salariales à la hauteur de leurs besoins. Ce n'est pas aux salarié(e)s et aux sociétaires de payer la facture des errements capitalistes et spéculatifs des décideurs.

BULLETIN DE CONTACT			
Je désire prendre contact avec la CGT Groupama Centre Atlantique			Cadre <input type="checkbox"/> / Non cadre <input type="checkbox"/>
Nom :		Prénom :	
Je souhaiterai prendre contact :	<input checked="" type="checkbox"/>		
Je souhaite adhérer :	<input type="checkbox"/>		
Coordonnées professionnelles			
Coordonnées personnelles :			
Tél. professionnel :		Adresse de messagerie professionnelle :	
Tél. personnel :		Adresse de messagerie personnelle :	
A retourner à : SYNDICAT CGT GROUPAMA GCA - 2, av. de Limoges			
BP 8527 - 79044 NIORT Tél. : 05.49.28.73.30			
mailto:delegationsyndicalecgt@groupama-ca.fr			

Retrouvez la CGT Groupama sur : www.cgtgroupama.fr